

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album litté- raire et musical, paraissant tous les mois, par li- vrans de 32 pages de matières littéraires et de pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

à Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

à Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LETOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

PARAISSENT LES Mardi et Vendredi

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

(Payable d'avance.)

Abonnement au Journal semi-hebdomadaire seul, . . .	21
Abonnement à l'Album Mensuel, Litté- raire et Musical, seul, . . .	21
Aux deux publications réunies, . . .	41
Tout Instituteur s'abonnant et payant l'année en entier, reçoit en plus, en sus de l'abonnement, un exemplaire de l'Album mensuel, . . .	21
<p>PRIN DES ANNONCES.</p>	
Six lignes et au-dessous, première inser- tion, . . .	25
Distinction et au-dessous, première inser- tion, . . .	25
Au-dessus par lignes, . . .	25
Toute insertion subséquente, le quart du prix. (Affranchir les lettres.)	25

feuilleton de la Revue Canadienne.

LES MÉTAMORPHOSES DE LA FEMME.

I.

LA CONQUÊTE D'UNE MANSARDE.

(Suite.)

Quand je revins chez la comtesse, elle avait le teint animé et les yeux rouges, elle avait repris sa broderie, mais l'aiguille tremblait dans ses mains.

Il y avait eu une scène entre les deux futurs ; je n'en doutai pas, et cette pensée ne fit qu'ajouter au bien être intérieur que je ressentais en ce moment, car je venais recevoir des remerciements et des compliments.

— Victoire ! m'écriai-je en arrivant, victoire complète, madame ! la mansarde est à vous !

— Elle vint à moi, les bras ouverts et l'œil éincelant.

— Vous êtes un ami précieux, me dit-elle, un ami zélé, et croyez que je n'oublierai jamais un tel service.

— Oh ! je n'ai pas à me glorifier autant re- pris-je avec modestie. Le ciel m'a grandement servi, le logement était libre, vacant, et je n'ai eu qu'à aller m'entendre avec le proprié- taire, qui demeure de l'autre côté de la rue.

— Est-ce toujours M. Bechereau le quincaillier ? me dit-elle.

— Oui, madame, c'est toujours lui. Vous pouvez voir son nom à la fin de ce petit acte, que je lui ai fait faire sur le champ, pour vous assurer la jouissance immédiate du local.

— Elle prit le papier que je lui présentais.

Pendant ce temps, le bel Albert, l'air dépité, se promenait de long en large dans le salon, tou- chant à sa cravache et à sa chapeau en se mirant alternativement dans chacune des glaces pla- cées aux extrémités de son champ de prome- nade.

— Pardieu ! belle tante, disait-il, si j'avais cru en instant que ce désir fut chose vraiment sérieuse, certes je n'aurais pas hésité à vous en donner la satisfaction, et moi-même je me serais hâté.

Dans ce moment, la comtesse, qui avait eu le temps de parcourir le papier que je venais de lui remettre poussa un cri d'étonnement.

— Ah ! mon Dieu ! trois petites chambres, dont deux lambrissées ; une entrée avec seul de trois marches sur l'escalier ; une alcôve. Mais c'est le logement de Madame Le Dentu. C'est pas ça. — Vous ne l'avez donc pas vu ?

— Si fait répondis-je. Une petite pièce très noire, servant d'anti-chambre ; une autre assez sombre, prenant jour sur l'escalier ; enfin une troisième sur la rue.

— Justement ! c'est celui de Mme de Den- tu !

J'étais surpris. Cependant, repris-je. J'ai bien vu la balustrade. À droite de la fenêtre principale et même unique de la chambre claire.

— Eh ! bon Dieu ! la balustrade qui entoure une petite terrasse, grande comme ce balcon, fait elle-même partie de la mansarde dont je vous parlais ! vous vous êtes trompé !

Le futur semblait triompher de ma maladresse lorsque se tournant vers moi : — Albert, puisque vous êtes devenu raisonnable, j'accepte votre offre. Allez sur le champ, vous ne pouvez faire erreur, vous, à qui je lui montrai de la rue, il n'y a pas plus de trois jours.

— Très bien, dit Albert avec un certain em- barras, je ne refuse pas. mais. il me semble qu'avant tout, il faudrait que M. de Létrigard. — M. de Létrigard, c'est moi — allait rompre son marché avec le propriétaire.

— Mon Dieu ! ne vous occupez donc pas de cela ! dit l'impudente comtesse. — Un loyer de deux cents francs ! la belle affaire !. eh bien, nous le garderons. Il y a moyen d'établir une porte de communication entre les deux lo- gemens. Nous y songerons. Courez vite, et concluez l'affaire à tout prix.

— A la bonne heure ! murmura le futur en prenant sa cravache et son chapeau, il paraît que nous allons louer toutes les mansardes du quartier. Quel charmant pied à terre nous nous donnons là ! Mais du moins reprit-il, nous irons ensuite au bois et de là chez le notaire.

— Non, nous irons où vous voudrez, mais hâtez- vous !

Quand il fut parti, quand elle eut entendu la porte cochère se refermer brusquement sur lui, la comtesse laissa échapper un soupir de satisfaction.

— Ce pauvre Albert ! je comprends pourquoi il répugne à cette commission. Ce serait bien autre chose s'il s'agissait de moi !

— Il ne sait donc pas tout ? lui demandai-je de cet air demi-confidentiel, demi-curieux d'un homme qui ne sait rien lui-même d'un affaire à laquelle il vient de se trouver mêlé.

— Non, ce n'est pas que j'aie voulu lui en faire un mystère, mais à quoi bon ?

— Au fait !. repris-je d'un air entendu. Mais vous tenez donc beaucoup à la possession de cette mansarde ?

— Oh ! oui. beaucoup !

— J'avoue ; continuai-je toujours aiguillonné

par le démon de la curiosité, qui parfois ose s'at- taquer aussi bien aux hommes qu'aux femmes que je ne comprends pas comment vous, élevée en province, qui n'êtes venue à Paris que pour entrer dans un pensionnat, et qui n'êtes sortie de ce pensionnat que pour vous marier, vous avez un intérêt et des souvenirs qui se rattachent d'une manière quelconque à une mesure de la rue Saint-Claude.

Elle me regarda en souriant ; puis, sans me répondre autrement, elle reprit le cours de ses méditations précédentes, les yeux tournés vers ce pôle magnétique qui l'attirait invinciblement, jusqu'à ce qu'un coup de sonnette et des pas qu'elle reconut facilement, vinssent la tirer de ses abstractions.

Jamais chasseur revenant le carnier vide n'eut une figure plus fâcheuse et plus désap- pointée que celle du futur époux en rentrant au salon.

— Madame, en vérité, dit-il en brandissant sa cravache et même sans songer à retirer son chapeau, vous auriez bien pu me faire grâce d'une semblable corvée ! J'ai été moins heu- reux que monsieur, moi, je n'ai pas trouvé le logement vacant, mais occupé par un drôle fort impertinent, que j'aurais volontiers jeté par sa fenêtre, si elle s'était trouvée d'une hauteur convenable.

— Ah ! mon Dieu ! le pauvre homme ! il n'a dû la vie qu'aux quatre carreaux de sa croi- sée !. si elle en avait eu six, il était perdu ! dit la comtesse d'un ton qui sentait plus l'ironie que la gaieté ; mais que vous est-il donc arrivé, monsieur !

— Il m'est arrivé, madame, que le pauvre homme, comme vous l'appellez, m'a reçu d'a- bord fort grossièrement, debout, sans ôter même son affreux chapeau de papier pour me rendre mon salut.

Oh ! fit la comtesse, il y a des gens, même parmi les mieux élevés, qui ne se gênent guère plus que lui, et qui, en entrant dans un salon, gardent fort bien leur chapeau sur la tête.

Le futur comprit à quel but visait le trait, et se découragea aussitôt.

— Pardieu, dit-il, c'est que je suis d'une colère contre ce manant !. Un air d'impertinence. . . des façons de s'exprimer comme s'il avait en affaire à un garçon imprimeur de son es- pèce !

— Il est donc ouvrier imprimeur ?

— Je le pense ; le chapeau de papier. . . Ce que je sais, c'est que j'ai eu dix fois l'envie de lui couper la figure avec ma cravache.

— Pardieu ! la belle merveille qu'il ne vous ait pas salué de sa plus belle révérence, si vous l'avez abordé dans cette disposition, reprit Mme de Mauduit.

— Moi ! mais au contraire. J'ai été dès l'a- bord on ne peut plus courtois. — Excusez si je vous dérange, mon ami, lui ai-je dit ; mais je cherche un logement. — Voyez à côté, me répondit-il. — Non. . . c'est celui-ci. — A côté, répète-t-il et y en a un de vacant. — Il ne l'est plus. — C'est donc de toute l'heure ? Alors, s'il est pris, il n'est plus à prendre. — Mais c'est le vôtre que je désire. — Le mien n'est pas à louer, monsieur, j'occupe et je le garde. — Mais si on vous offrait un bon pot de vin. — Je ne bois que de l'eau entre mes repas. — Si, pour reconnaître votre obligeance, on vous gratifiait de certaine somme. . . — Je ne suis pas assez riche pour me faire spéculateur en ma-isons. — Voyons, que demandez-vous ? — Je ne demande rien. D'ailleurs le logement est trop mesquin pour convenir à un beau monsieur comme vous. — Que vous importe ? il me con- vient. — Et à moi aussi, c'est pour cela que je le garde.

« J'étais hors de moi : — Savez-vous, mon cher, que vous commencez à m'ennuyer, lui dis-je. — Je vous félicite de votre franchise, mon- sieur, me répondit-il insolemment. Vous avez le courage de vos opinions ; il y a un quart d'heure que vous m'ennuyez de même, et je n'osais pas vous le dire. Je levai ma cravache. . . Il me l'arracha brutalement des mains ; puis, tout à coup il s'arrêta à en examiner curieusement le manche : — Tiens, tiens, dit-il voilà qui est de la ficelle ciselure !. Une châte- laine partant pour la chasse au faucon ; la châte- laine, le page, le cheval, le faucon, tout est admirablement bien touché ; vous êtes amateur, monsieur ! — Oui, lui répondis-je, je suis amateur de cravaches.

« Notre conversation avait tout à coup changé d'allure, et je croyais que, malgré mon petit mouvement de vivacité, l'affaire allait revirer à ma satisfaction. Il regardait toujours le petit groupe : On dirait du seizième siècle ! est-ce de Cellini ? dit-il. — Ce n'est pas chez lui que je me fournis. C'est de Froment Meurice. — Oh ! oh ! fit-il, à la bonne heure. Si ça ne vous a coûté que cinq cents francs, c'est pour rien. — Elle m'en coûte six cents, lui répondis-je alors, en profitant de l'avantage qu'il m'offrait, et si vous me cédez votre mansarde, dit-il, elle est à vous. — Oui, ma mansarde, dit-il, elle est à moi, et je la garde, je croyais vous l'avoir déjà dit.

Il me remit la cravache en main, ouvrit la porte, et du ton le plus gouaillard :

— Mes compliments à M. Froment Meurice ;

c'est au pommeau de sa cravache que vous deve- vez de la conserver intacte.

— Ensuite ! dit la comtesse.

— Mais c'est tout, exclama le jeune homme de son plus grand air de surprise ; il me semble qu'en voilà bien assez.

— Comment ! vous n'avez pas insisté !

— Eh ! belle tante, vraiment, c'est à se casser la tête contre les murs. Il me semble que j'ai assez montré mon dévouement à votre volonté, en allant sans rime ni raison me compromettre avec ce goujat !

J'étais ravi dans mon coin de voir que le bel Albert n'avait pas mieux réussi que moi. Tout en feignant de lire l'éternel journal, j'observais en dessous la figure du futur, contractée par le dépit et la colère. Ses yeux étaient flamboyans, ses pommettes en feu. Il semblait que sur sa figure venait d'éclater un incendie, dont l'éclat rougissait son horizon de labe et de favoris. Par une distraction bien rare chez lui, mais qu'il expliquait suffisamment son émotion, il avait négligé, en ôtant brusquement son chapeau, sur l'observation de la comtesse, de relever ses cheveux qui, quelque peu chevelus, avaient besoin de la frisure pour se sou- tenir, et qui alors retombaient en mèches plates et épaisses autour de son front d'une façon tou- t-à-fait disgracieuse. Il n'était pas beau ainsi. J'eus la faiblesse de m'en réjouir en moi-même et, toujours abrité par mon journal, je jetai à la dérobée un regard dans une glace, et me dis tout bas avec un certain orgueil que, malgré mes quarante ans, à la rigueur, je pouvais peut-être soutenir la comparaison avec quelque aven- ture.

La comtesse, rejetée au fond de son fauteuil, les bras croisés, l'air boudeur, la lèvre en lippe, gardait rancune au galant de sa non-réussite, et le silence qui régnait alors dans le salon menaçait de se prolonger, lorsque la femme de chambre, entrée en même temps que M. de la Londe, dit en se tournant vers ce dernier :

— Du moins, monsieur est-il passé chez le propriétaire ? Il y a peut-être moyen de faire donner congé à ce butor d'homme. Quand ce ne serait qu'à cause de la manière dont il s'est conduit avec monsieur.

— Joséphine a raison, interrompit la comtesse on peut donner congé à cet homme. Une fois le congé donné, il sera plus facile de le décider à entrer en arrangements et de le faire partir tout de suite. Retournez-y, Albert.

— Ma foi, non ! Au diable les caprices et les mansardes ! répondit le futur.

Je me levai alors, et m'avançant d'un air ra- dieux vers la comtesse :

— Et si j'y retournais, moi ? Cela ne sem- blait pas plus vraisemblable et le plus sûr ? J'ai déjà parlé à M. Bechereau, le propriétaire ; nous venons de conclure une première affaire en- semble. Je puis prétexter de ce projet d'agran- dissement dont vous avez parlé.

— Bien pensé mille fois, répondit la comtesse. Vous êtes un homme charmant ! (Ce mot me fit rougir, car je suis resté très impressionnable devant une jolie femme et très facile à m'illusio- nier.) Allez, mon ami ; oui, vous êtes vrai- ment mon ami, vous !

Et tous deux, d'un même accord, nous nous tournâmes vers de la Londe, alors occupé à ré- parer le désordre de sa coiffure. La comtesse lui lança un regard de reproche, mais un regard de triomphe.

M. Bechereau, le propriétaire, écouta ma proposition d'un air visiblement contrarié. Son locataire, contre l'usage des mansardiers, avait fait un bail de trois ans, qui ne courait que depuis quelques mois. Il n'y pouvait rien. Il m'engagea à l'aller voir, pour m'entendre avec lui. J'y allai, mais à contre-cœur, me rappelant la réception faite à mon devancier. En effet, je n'obtiens rien de plus que lui, l'habitant de la mansarde s'y était invinciblement rivé ; il tenait à la garder pour le moins autant que notre jeune comtesse tenait à l'avoir. Quel motif puissant et secret les poussait l'un et l'autre ! Je l'igno- rais, et à mon tour je rentrai dans le salon de Mme de Mauduit l'air penaud et le carnier vide.

Après le récit de ma nouvelle mésaventure. . .

— N'importe ! je l'aurai ! s'écria la comtesse que ces obstacles, loin de l'ébranler, semblaient affermir dans sa résolution. Oh ! je trouverai un moyen, j'y mets de l'obstination ; il faudra bien qu'il cède ! Mais quel homme est-ce dont que cet autre entêté là ?

— Madame, lui répondis-je, c'est, je le sup- pose, non un garçon imprimeur comme monsieur de la Londe l'avait jugé au premier aperçu du bonnet de papier, mais un ouvrier sculpteur, au- tant que j'en ai pu juger par les cartons de des- seins et les bas-reliefs qui garnissent sa chambre ; d'ailleurs le pétrissage de la terre glaise lorsque je me suis introduit chez lui. . . Il prend rang sans doute parmi ces Phidias en plein vent, qui travaillent à la décoration des maisons modernes et qui sont à la sculpture ce que sont à la pein- ture les barbouilleurs d'enseignes.

— Eh bien ! dit la comtesse, qu'il me cède sa mansarde, et je fais gratter, tailler, sculpter par lui tous les murs de l'hôtel Mauduit. Je m'y engage.

— Avec toutes vos folies et votre amour des

greniers, interrompit le futur, voilà une journée que vous nous faites perdre. Monsieur se sera dérangé pour rien, ajouta-t-il, toujours en me désignant, car nous ne pourrions plus aller au bois. Ainsi nous n'avons que juste le temps de passer chez le notaire ; laissez-là, croyez-moi, vos pro- jets insensés de conquête relativement à cette mansarde. M. de Létrigard et Joséphine mon- teront dans la voiture avec vous, je vous recon- terai à cheval.

Eh bien, non ! eh bien, non ! non, non, et mille fois non ! répéta la comtesse, le regard flamboyant et en crispant ses jolies petites mains.

— Albert, réfléchissez-y bien, il me faut cette mansarde. Prenez-vous y comme il vous plait, mais je m'y obstine, mais, par vous ou par d'autres, il me la faut et je le jure ici, je le jure par le souvenir de ma mère. Vous me com- prenez, nous ne parlerons plus de notaire et de mariage et d'affaires d'intérêts que lorsque j'au- rai obtenu enfin ce que j'ambitionne en ce mo- ment. Si vous me poussez à bout, je vais même faire le serment que c'est là, la seulement que sera signé notre contrat !

Albert prit son chapeau et se dirigea vers la porte.

— Vous y retournez ? dit la comtesse.

— Je retourne chez moi ! repliqua fièrement le futur. Je vous laisse, madame, le temps de vous calmer. — Joséphine, ajouta-t-il en s'adres- sant à la femme de chambre, vous me tiendrez au courant de la santé de votre maîtresse.

Puis, murmurant tout bas : — Décidément c'est de l'extravagance ! la tête n'y est plus ! il sortit du salon.

La comtesse resta stupéfaite.

— Comment, il part ! dit-elle ; il me quitte ainsi !. oh ! il va revenir sur ses pas. bien sûr, et elle prit l'oreille d'un air attentif.

Joséphine en fit autant, et moi, machinalement je fis comme Joséphine et comme la comtesse.

Dans ce moment, la porte cochère se refer- mant à toute volée, ébranla l'hôtel et nous fit faire un soubresaut à tous trois.

— Bon ! c'est une brouille ! pensai-je ; l'irri- tation de notre jolie veuve contre lui ne peut al- ler qu'en augmentant ; tant mieux !

Il n'en fut rien.

— Tiens, ce pauvre Albert, dit Mme de Mau- duit d'un ton de regret, il s'en va fâché. J'ai donc été bien méchante ?

— Pas trop ! me hatai-je de répondre. Quoi de plus simple que d'avoir des raisons. C'est caché jusqu'à présent, du moins pour moi, d'entrer en possession de ce petit logement qui recèle peut-être un trésor.

— Oui, un trésor. . . balbutia la comtesse rede- venue rêveuse.

— Ce trésor, vous voulez le conquérir. . . vous l'avez juré. . . car vous l'avez juré. . .

— Oui. par ma mère !

— Nécessairement, M. de la Londe vous de- vait son assistance ; je vous ai bien prêté la mienne, moi, car je suis allé deux fois à l'atta- que, et j'y retournerais résolument, certes, une troisième et une quatrième fois. . .

J'allais ajouter : — Si la condition que vous y avez mise n'était personnelle. J'aurais peut-être ajouté encore : — Si c'était notre contrat qui dit se signer dans la mansarde et non celui d'un autre. C'eût été hardi ; mais le moment était favorable, je me sentais en verve, et par le fait même si timide d'ordinaire auprès des femmes, je serais ainsi arrivé d'un même bond à une déclara- tion d'amour, et à une demande en mariage, choses terribles toutes deux, et que jusque-là j'avais toujours regardées comme tellement in- abordables et inarticulables que je suis encore gargon. Par un malheur inouï, cette maudite Joséphine me coupa soudainement la parole.

— Ta, ta, ta ! fit-elle. A quoi vous servira- it-y retourner ? Les hommes n'entendent rien à rentrer en arrangement avec un autre homme ; les femmes à la bonne heure ! Et si madame voulait avoir confiance en moi et me prêter un instant sa voiture, son chapeau bleu et son chapeau à plumes. . .

— Pourquoi plutôt le chapeau bleu ? le chapeau à plumes ?

— Madame, parce qu'ils ne vont très bien.

— Comment le savez-vous ?

— Bah ! ces choses-là se devinent. Voyez vous, la toilette, les grands airs, ça impose, et si madame consent à me laisser faire, je réponds qu'avant peu le hibou de la mansarde aura été percher ailleurs.

— Eh bien, j'y consens, Joséphine ; et si vous réussissez, non seulement je vous donne un ha- billemeut complet, mais encore vous garderez mon chapeau bleu, qui vous va si bien.

Trois quarts d'heure s'écoulèrent pendant les- quels j'essayai à diverses reprises de mettre au jour pour la comtesse une phrase inédite, si fa- cheusement interrompue dans son essor. Je n'en pus venir à bout. J'y travaillais encore lorsque Joséphine entra avec une figure radieuse et un air de duchesse triomphante.

— Auriez-vous réussi ? lui cria la jolie veuve du plus loin qu'elle l'aperçut.

— Peut-être, madame, dit la camériste d'un ton précité, et en se carrant sous ses plumes et sous son cachemire.

Je dois revenir ici sur une observation que j'ai eu à peine le temps d'esquisser plus haut.

C'est vraiment une chose digne de remarque que l'effet de la toilette sur les femmes de toutes les conditions, et combien leur physionomie, leurs allures, leur langage même et leurs senti- mens semblent se transformer selon le costume. Telle que la nature a crée en apparence simple et timide, relève tout à coup la tête, se cambre, prend des airs plus nobles ; son œil à plus d'as- surance, ses vix plus de timbre ; elle arrondit ses phrases avec plus de soin. Quo faut-il pour cela ? peu de chose ; la plume d'un oiseau, un fleur, fausse ou vraie, le fil soyeux produit par un ver, le poil ou le duvet de certains animaux, l'éclat jeté par un caillou taillé à facettes, ou la sécrète ion maladroite d'une huître perlière.

Joséphine subissait à son insu l'effet des plu- mes qui ornaient sa tête et du cachemire qui couvrait ses épaules. Mme de Mauduit elle-même sembla l'éprouver à son tour, elle trinita sa servante avec plus de familiarité, on la voyant vêtue ainsi ; le chapeau bleu établissait l'é- galité entre elles.

— Tiens, vois-tu, ma petite Joséphine, lui dit la comtesse dont les yeux se ranimèrent subite- ment, si tu dis vrai tu auras ce que je t'ai pro- mis, et en plus une bonne augmentation de ga- ges ; mais conte-moi ça.

— D'abord, madame, je suis donc arrivée de- vant la porte du No. 1 avec ma voiture, mes gens, et un certain air, fallait voir. Les por- tiers m'ont saluée jusqu'à terre. — Chez qui va madame ? Cette question très simple m'em- barraça d'abord. — Chez un ouvrier qui demeure la-haut, au quatrième, répondis-je. — Qu'est-ce qu'il fait ? — Mais il est imprimeur. . . ou sculpteur. Vous comprenez, je ne savais pas au- juste, puisque M. de la Londe disait. . . — Ensuite !

— C'est chez M. Thimothé, dit la portière.

— Ou chez M. Durand, reprit le portier. Il a été prote dans une imprimerie. — Est-y vieux ou jeune ? — Je ne sais pas. — Alors ça doit être M. Durand affirma le portier. — Ensuite ?

— Enfin, conduits et précédés par l'honnête concierge, qui ne cessa d'avoir sa casquette à la main devant moi tout le long des quatre étages, j'arrivai à la porte de M. Thimothé. . . car c'était décidément à M. Thimothé que nous avions affaire. Le portier me précéda encore, et je l'entends dire à l'habitant du logis ; — Une dame qui veut vous parler. une belle dame, un équipage. rien que ça ! J'étais bien sûre que la voiture ne serait pas inutile. — Et puis !

— Enfin, le jeune homme vient au devant de moi. . . car il faut que vous sachiez, madame, que c'est un jeune homme, un ouvrier, c'est vrai, mais pas mal, je vous assure. — Je ne parle pas de l'habillement ; il était en manches de chemises, mais de beaux yeux et de belles petites moustaches. — Je dis ça parce que, à entendre ces messieurs, il semblait que c'était un vieux Chinois. . .

— Mais abrégé donc !

— Enfin, il vient donc au devant de moi. — A qui ai-je l'honneur de parler ? qu'il me dit. Je vous avoue que je me trouvais fort embarras- sée. Je n'avais pas prévu. Enfin, je songe à votre chapeau, à votre chapeau bleu, et je répon- dis : — Je suis Mme la comtesse de Mauduit. Je n'ai pas pu trouver autre chose. — Qu'est-ce que vous désirez de moi madame ? me dit-il. Je lui ai parlé de son logement, il fait une grimace très drôle. — Encore ! ah ça, mais c'est une persécution ! qu'il s'écrie. Trois depuis ce matin ! tous grands seigneurs, qui veulent ha- biter ma mansarde. pas possible ! mais la mai- son est donc à vendre. — Ça me donne une idée. — Justement ! monsieur, et je compte l'ache- ter. Le portier était resté là ; je n'y avais pas fait attention. Ce fut à son tour à faire la grimace. . .

— Au fait, au fait, Joséphine.

— Enfin, il n'y avait plus à reculer ; je pour- rais donc résoudre. Je veux l'acheter pour l'habiter. — Le portier avait l'air triéfié, et le jeune homme aussi. Je leur faisais l'effet d'une avalanche.

— Mais vous êtes insupportable, mademoi- selle, interrompit la comtesse. Compromettez ainsi mon nom, et pour n'arriver à rien.

— Pour n'arriver à rien, dit Joséphine d'un air rétif, vous allez voir, madame.

— Alors, finissez en donc ! avec vos éternels enfus qui nous font sans cesse espérer un dé- nouement qui n'arrive jamais.

— Nous y voilà, reprit la camériste. Où en étai-je ? Ah ! je faisais abattoir la maison. Le jeune homme me dit alors qu'il a un bail. — Je le savais, que je lui répondis, et c'est pour cela que je viens vous trouver pour entrer en arran- gemens. Il fut très poli, très poli, je dois le dire ; il est très bien ce jeune homme. Cepen- dant, il fit d'abord le récalcitrant ; il me parla de son droit, de la loi, que sais-je ; enfin. . . non. . . pardon. . . Alors, madame, je lui ai dit que je lui serais un procès, et qu'il ne per- drait parce que j'étais riche et qu'il ne l'était pas ; mais que s'il voulait être raisonnable, après avoir fait abattoir ce vieux taudis de mai- son, j'en ferais construire à la place une belle, toute neuve, et qu'au lieu de sa mansarde, je lui donnerais un logement à son choix, plus com- mode, plus grand et plus cher. Oh ! pour le coup, madame, ça lui a fait mettre de l'eau

dans son vin ; il a réfléchi, puis enfin il m'a dit comme ça, la tête basse et d'un air contrarié qui m'a fait de la peine : — " Eh bien ! nous verrons. Tout ce que je vous demande, madame, c'est de me laisser déloger le dern e, et quand vos démolisseurs auront déjà fait la plus grande partie de leur besogne... Voilà, ma chère maitresse, où nous en sommes. Vous voyez qu'on ne peut pas appeler ça n'arriver à rien, car, grâce à moi, ce jeune homme consent... "

— Vous êtes folle, archifolle, ma pauvre Joséphine ! Et à quoi voulez-vous que nous arrivions ? Ne sauront-ils pas bientôt que je ne veux ni acheter ni abriter cette maison ? L'abattez ! Dieu m'en garde !

Si je m'étais réjoui de la non réussite du futur et même de la mienné dans le double aspect que nous avions livré au possesseur de la mansarde, j'eus encore bien plus de raisons pour me féliciter du coup manqué de Joséphine. Le mariage était reculé indéfiniment. J'avais le temps de préparer mon plan de campagne et de dresser mes batteries ; car décidément je trouvais la comtesse tout à fait de mon goût, et l'occasion me semblait on ne peut pas plus favorable.

Plus jeune que le défunt, plus riche que le futur, il me sembla un moment que tous les avantages étaient de mon côté.

Tandis que je faisais ses réflexions à part moi, la comtesse qui s'était rencoignée londeuse au fond de son fauteuil, avait rappelé à elle Joséphine. toutes deux échangeaient quelques paroles à voix basse, et quand je m'avançai pour prendre congé de ma jolie veuve, je l'entendis murmurer entre ses dents : — Oh ! oui, pour y tenir si fort, il faut qu'il ait aussi une grande raison... un secret ! Ce secret, comment le connaître !

X. B. SAINTINE.

(La suite prochainement.)

ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE LA REVUE CANADIENNE Impression de toutes espèces en français et anglais : LIVRES, AFFICHES, PROGRAMMES, CATALOGUES, CARTES, CIRCULAIRES, CONVOCATIONS, ET FACSIMILÉS, BLANCS D'ACTES, DE STATUTS, ETC.



LA REVUE CANADIENNE.

MONTREAL, 19 NOVEMBRE, 1847.

LES PROCHAINES ELECTIONS.

La rumeur d'une nouvelle élection prend chaque jour de la consistance et nous croyons maintenant qu'elle ne doit pas être éloignée. Voilà ce que dit la Gazette de Montréal de ce matin. Après cela nous pouvons ajouter, nous, que d'heure en heure, nous attendons la proclamation. Il n'y a plus aucun doute qu'elle sortira d'ici à la fin du mois.

A propos d'élections générales, le Herald d'hier a publié la plus simple et la plus intéressante correspondance, la Gazette de Montréal l'appelle à l'attention de ses correspondants. L'honorable M. Sherwood, le procureur-général onest se fait adresser une lettre par M. Duggan, M. P. P. de Toronto, dans laquelle ce dernier demande si le Parlement est dissous par ordre du Bureau Colonial ou par la volonté et l'avis du ministère Canadien. Of course M. Sherwood répond que Son Excellence n'a reçu aucune communication des autorités impériales à ce sujet et que si le parlement est dissout c'est à la suggestion et par l'avis du conseil.

Ces pauvres ministres ont une diable de peur des rumeurs qui courent. Ils s'alarment parce qu'on dit que la dissolution sera faite malgré eux. Ne sont-ils pas combien ils tiennent à leurs places, qu'ils ont tant à perdre à de nouvelles élections, et qu'ils préféreraient demeurer encore un an tranquilles. On le sait et on le dit. On dira bien vite : Le ministère est mort, les rumeurs l'ont tué.

RUMEURS ELECTORALES.

L'esprit public s'agite aux mille bruits qui courent les villes et les campagnes. Le parti libéral veut faire son devoir en brave, à ce qu'il paraît. Les meilleures dispositions paraissent régner dans les rangs réformistes d'un bout à l'autre du Canada. Ce qui doit augmenter notre confiance dans le résultat de la lutte qui va s'engager, c'est la réaction heureuse opérée chez un grand nombre de nos adversaires politiques dans les deux sections de la Province. En Haut-Canada l'Examinateur de Toronto nous dit, que la section respectable du parti Tory revient tous les jours à des idées plus libérales. — Sir Allan McNab, dit cette feuille est en quelque sorte un homme de progrès, et il y a chez lui un peu du génie de Peel ; et il ne lui faudrait qu'un léger sacrifice de principe de sa part pour prendre une position contre le ministère actuel aux élections générales. Nous croyons que sur quelques questions vitales Sir Allan McNab a tellement changé d'opinion qu'il n'aurait aucune difficulté à agir avec le parti de la Réforme. Sur la question de l'université, par exemple, nous le doutons pas qu'il ne consente aisément à une mesure propre à satisfaire le pays en général. Le sentier de l'honneur s'ouvrira si clairement devant lui qu'il ne peut pas s'y

tromper ; néanmoins il est impossible de dire quelle voie il adoptera."

On parle de plusieurs changements dans le personnel de la représentation. Le Journal de Québec donne le bruit courant que l'honorable L. H. LaFontaine et B. Holmes, écrivains et chefs de la Banque de Montréal vont être demandés pour représenter la capitale. Nous disons avec notre confrère de Québec que ce serait un excellent choix. Ces deux hommes sont populaires. Ils seront appuyés par les conservateurs modérés qui reconnaissent l'intégrité et les talents supérieurs de M. LaFontaine.

On parle de M. Belleau, avocat de Québec, pour remplacer M. Drummond à Portneuf, M. Maguire se présente dit-on, à Mégantic contre M. Daly. Quant au bruit que M. Ryland se présente au comté de Québec, nous ne ferons pas aux électeurs de ce comté, l'injure d'y croire.

L'ADMINISTRATION ET LA LOI DES ECOLES.

Nous avons souvent accusé avec raison le ministère actuel d'incapacité et d'incertitude ; nous avons signalé durant la dernière session ses fautes capitales, son incurie, sa négligence complète des plus grands intérêts du pays. Alors sa faiblesse, son existence précaire expliquait sa conduite sans la justifier. L'activité de nos bons ministres était absorbée par le soin de leur propre défense et par la triste nécessité de recruter sans cesse les rangs du parti ministériel. Il y avait péril en la demeure et il fallait bien intriguer pour ne pas mourir. On sait comment les mesures les plus importantes sont venues à la dernière heure devant la chambre. Les ministres suppliaient les concubins de l'opposition pour les passer. Il fallait bien prendre telles quelles, plutôt que n'en pas avoir du tout. Aux reproches amers adressés au cabinet sur la précipitation résultant de son projet de loi, les ministres n'avaient rien à répondre. Ils faisaient force promesses pour l'avenir. La vacance devait être utilement employée, etc. Enfin, la session fut close.

Depuis, qu'est-il arrivé ? Pendant plus de six mois le cabinet a été libre ; aucune entrave n'a gêné ses allures. Il a pu travailler et agir. Il n'a pas eu à soutenir chaque jour la lutte parlementaire. Il pouvait mûrir, peser et le peuple dans la voie du progrès. L'a-t-il fait ? Écoutez la plupart des journaux du pays, vous n'y trouvez que l'expression du mécontentement, de la défiance générale qu'inspire le système d'impopularité et de déception du cabinet. Au milieu des témoignages de réprobation qui éclatent sur tous les points du pays, quelle voix s'élève pour défendre ce ministère en déroute ? Nous savons bien où trouver ses parasites, mais nous cherchons en vain ses champions.

C'est surtout au sujet de la loi des Ecoles que la conduite de l'administration est injustifiable et honteuse. Cette loi est son ouvrage c'est elle qui l'a rédigée, fait passer, amendée. Au lieu de mettre la main énergiquement à l'œuvre pour faire exécuter et fonctionner cette loi, on voit des ministres ligués avec une bande d'étrangers gens obscurs ou de mauvaise notoriété. On essaye avec de tels instruments de semer la division, le trouble dans les campagnes. Nous avons ainsi le spectacle étrangement immoral d'un gouvernement travaillant à empêcher le fonctionnement de ses propres lois ! Peut-on concevoir rien de plus pervers ! Faut-il s'étonner après cela que les partisans même du ministère s'en détachent et que tous les hommes honnêtes et indépendants du parti attendent avec impatience de nouvelles élections ?

Nos lecteurs connaissent tous les détails de l'affaire Papineau de St. Martin. Ce magistrat est en plein rébellion à la loi. Il subit son procès, il est trouvé coupable, et il n'est pas destitué ! Il siège encore ; tous les jours il peut être jugé dans des affaires d'écoles, lui qui a dit aux habitants que la loi des écoles ne valait rien, qu'elle leur ferait plus de mal que le chaos, qu'il fallait s'opposer à son exécution ! Un honnête magistrat anglais de St. Martin, M. Stephens, indigné de voir que le gouvernement protégeait un homme comme M. Papineau, a offert sa démission, ne voulant pas siéger avec un étranger. La démission de M. Stephens est acceptée. M. Papineau se trouve aujourd'hui le seul magistrat de la paroisse qui puisse prononcer sur les poursuites dont il est lui-même la cause et l'instigateur. Il refuse de le faire. L'administration le protège encore !

Maintenant voyez les noirs complots, les basses intrigues de M. Turcotte dans le District des Trois-Rivières, contre la loi des écoles. La députation des habitants d'Yamaska, ne l'avait-elle pas pour conseiller et avocat ? Ne s'est-il pas constitué l'avocat des Étrangers pour ce District ? N'a-t-il pas offert de plaider leurs causes gratis ! Peut-être est-ce l'administration qui lui payera ses honoraires ? Dans tous les cas, n'est-ce pas le solliciteur-général en perspective ? N'est-il pas un des amis dévoués de l'administration ? Pauvre M. Turcotte ! c'est vraiment fâcheux pour lui que le Herald l'ait si correctement qualifié " la teigne et rogne " des Canadiens, autrement il avait un si bel avenir, et cela sans travailler du tout, comme fait le cabinet actuel ; il n'y avait que des intrigues, des trahisons à créer et nous savons quelle douce occupation c'est pour les gens de son espèce. La Gazette des Trois-Rivières en offre de nombreuses preuves. C'est le journal du futur solliciteur-général, l'organe zélé de la présente administration. Voyez-vous la petite Gazette prêcher l'obéissance à la loi des écoles ? La Gazette de Montréal elle-même l'organe semi-officiel du gouvernement, non seulement ne le fait pas, mais va jusqu'à défendre les Étrangers !

Mais voyez encore : Dans le comté de Beauharnais, quelques difficultés sont élevées à Dundee au sujet de la loi des écoles. Des plaintes sont faites au gouvernement qui veut faire une investigation. Une commission est nommée

et qui nomme-t-on commissaire ? John McDonnell, avocat ; un homme opposé à la loi des écoles, adversaire acharné de cette loi, qui en juillet dernier a fait son possible à St. Anicet pour persuader au peuple de ne pas nommer de commissaires d'écoles, et d'opposer l'exécution de la loi. Ainsi le gouvernement qui veut faire croire qu'il veut mettre à exécution la loi des écoles, nomme un ennemi de la loi comme M. McDonnell pour prendre connaissance d'accusations portées contre un magistrat qui a fait son devoir et a voulu la faire exécuter.

N'en voilà-t-il pas plus qu'il en faut pour donner à jamais aucun gouvernement ? Heureusement que le terme de toutes ces turpitudes n'est pas loin, et que le bon sens du peuple canadien a déjà fait justice du système et des éligibles.

NOUVELLES DIVERSES

Ouverture du Chemin de Fer de Lachine.— Nous nous sommes trompés en annonçant dans notre dernière feuille l'inauguration de ce chemin. On a simplement essayé les machines lundi dernier. C'est aujourd'hui qu'elle a lieu. Nous remercions l'administration de la gracieuse invitation qu'elle nous a adressée. On doit faire la cérémonie avec éclat. Après le voyage de Lachine, il y a un luncheon chez Donegana.

RAILROAD DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

On lit dans l'American Railroad Journal : " Nous donnons le rapport de l'ingénieur dans son entier afin que l'état de la contrée et la condition de l'ouvrage soient bien compris. Nous donnons aussi le rapport du président afin que l'on puisse juger des ressources non exploitées du pays ; et on verra que cette route est non seulement une route extrêmement favorable, mais que la confection de ce chemin ouvrira la voie à des ressources et à des moyens qui auraient été sans valeurs, au moins pendant longtemps, sans cela.

Le terminus du chemin au quai India, à Portland, est extrêmement bien situé pour les transactions des affaires sur une grande échelle. Le bassin est d'une grande étendue et assez profond pour les gros vaisseaux, le quai pour porter des basses spacieuses pour les dépôts, sans nuire aux affaires ordinaires de la ville et sans être éloigné des principales rues commerciales.

Dans une visite récente à Portland nous avons pu remarquer une grande amélioration dans cette place depuis deux ou trois ans, montrant l'influence que les projets de travaux intérieurs ont sur les localités, même longtemps après leur exécution.

Le peuple de Portland a noblement agi en cela, et il trouvera sa récompense dans les résultats. On a aussi commencé deux grands établissements pour construire des locomotives et des engins ; les bâtiments presque déjà complétés, sont de 300 pieds de long sur 60 de large, érigés près des dépôts d'une manière très-solide.

Nous apprenons qu'on projette d'y ériger bientôt un moulin pour le fer à railroad ; on se préparait ainsi à fournir au besoin du chemin.

La soirée de bienfaisance de Mardi.— Il n'y avait pas autant de monde mardi soir chez Donegana qu'on s'attendait. Il y avait pourtant beaucoup de billets vendus, ce qui prouve la charité de nos concitoyens. La soirée a été brillante. Les Excellences le comte et la comtesse d'Elgin honorèrent de leur présence et purent très-satisfait de la compagnie et des amusements. Les plus grands éloges sont dus aux dames patronnes ainsi qu'à messieurs les directeurs.

La Sainte-Catherine.—Pensez-y bien, c'est mercredi prochain qu'a lieu la soirée nationale. Tenez nos plus jolies dames canadiennes s'y donnent rendez-vous. En faut-il plus pour attirer la foule ?

THEATRE ROYAL.—C'est demain soir qu'a lieu la première représentation des amateurs officiers de la garnison. La soirée sera agréable amusante et pour les pauvres.

La température.—Après de longues pluies, le temps ce matin s'est remis au froid. Il neige un peu. L'hiver approche.

La Muir de Montréal.—On verra avec plaisir par les Procès du Conseil de ville que notre concitoyen Joseph Bourret, écrivain, a été élevé à la dignité de premier Magistrat de la Cité.

La prochaine malle anglaise qui partira via New-Brunswick, pour rejoindre le steamer à Halifax le 3 décembre, sera close au bureau de poste de Montréal, le 22 du courant, à 9 heures A. M. Les journaux doivent être mis à la poste à 8 heures A. M.

On annonce ce matin, comme certaines la nomination de M. Turcotte comme solliciteur-général, la destitution de M. Guillet et la nomination de M. Dubord comme son successeur. Coming events cast their shadow before.

Nous apprenons avec regret que M. Berthelot de Québec, membre du Parlement pour le Comté de Kamouraska est dangereusement malade.

PROCEDES DU CONSEIL DE VILLE.

Election du Maire.— Une assemblée a eu lieu hier soir, à l'Hôtel-de-ville, pour procéder à l'élection du maire en remplacement de feu JOHN E. MILES, écrivain. Étaient présents :—MM. les échevins Bour-

ret, Ferrier, Beaubien, Glennon, Perrin, Tully, les conseillers Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, Valois, Dorwin, Ouimet, De Bleury, Gagy, La Rocque, Beaudry et Lynch.

Le greffier de la cité occupait le fauteuil. M. l'échevin Beaubien se lève et dit que depuis la dernière réunion, le Conseil-de-Ville avait eu le malheur de perdre son chef, le premier magistrat de la cité, et après avoir fait un éloge bien mérité de feu M. Miles, M. l'échevin Beaubien propose, secondé par M. l'échevin Tully, que Jos. Bourret, écrivain, soit élu maire à la place de feu M. Miles.

M. le conseiller Gagy se lève pour proposer un amendement à cette motion ; après avoir exprimé ses regrets sur la mort du ci-devant maire et payé le tribut d'éloges dû à sa mémoire, M. Gagy s'oppose à la nomination de M. Bourret, parce qu'il ne croit pas comme l'a dit l'échevin Beaubien, que M. Bourret ait des titres à occuper la place de maire, parce qu'il aurait déjà rempli cette situation ; qu'au contraire, il devait la céder à un autre, et qu'il voyait plusieurs échevins, plusieurs conseillers tout aussi dignes de remplir cette place que M. Bourret, tels étaient par exemple les échevins Beaubien et Tully, les conseillers La Rocque et Lynch, qui étaient même mieux qualifiés à remplir cette charge que M. Bourret !... M. Gagy déclare, à plusieurs reprises, être l'ami intime de M. Bourret, qu'il avait pour lui beaucoup d'estime, mais qu'il n'était pas qualifié pour être maire, mais au contraire, il pensait que M. le Dr. Beaubien était très-qualifié à remplir cette charge. (Dr. Beaubien, ah !) comparativement ajoute-t-il (hilarité.) Nous ne suivrons pas le savant orateur dans les éloges qu'il prodigue au Dr. Beaubien, dans la crainte de blesser sa modestie, (celle du Docteur) et dans la crainte de faire croire au public que la sincérité n'était pas le motif le plus puissant qui faisait agir M. Gagy en cette occasion !

Les votes sur la proposition en amendement de M. Gagy furent pris comme suit :

Pour : L'échevin Ferrier, les conseillers Footner, Gorrie, Sims, DeBleury et Gagy, 6. Contre : Les échevins Beaubien, Glennon, Bourret, Perrin, Tully, les conseillers Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry et Lynch, 12. Perdue.

L'échevin Ferrier, secondé par l'échevin Glennon, propose M. Gagy comme maire ; ont voté pour cette motion : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, 7. Contre : MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, DeBleury, LaRocque, Beaudry et Lynch, 11. Perdue.

M. Ferrier, secondé par M. Gagy, propose ensuite M. DeBleury comme maire ; pour la motion : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, Gagy, 8. Contre : MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry, Lynch, 10. Perdue.

La première motion de M. le Dr. Beaubien ayant été mise aux voix, est décidée comme suit : pour, MM. Beaubien, Bourret, Perrin, Tully, Valois, Dorwin, Ouimet, LaRocque, Beaudry, Lynch, 10. Contre : MM. Ferrier, Glennon, Footner, Lyman, Gibb, Gorrie, Sims, DeBleury, Gagy, 9.

M. Bourret ayant obtenu la majorité est proclamé maire de Montréal, et conduit au fauteuil. Son Honneur, après avoir fait ses remerciements prête le serment d'usage, et le Conseil s'ajourna. La tranquillité et l'harmonie la plus parfaite régneront durant la discussion. En prenant son siège, le nouveau maire reçut les compliments de congratulation de toute l'assemblée.—Minerve.

Un journal (le Packet) annonçait, il y a quelques jours, que les libéraux du comté de l'Ontario, devaient prier l'honorable L. J. Papineau d'accepter la candidature de ce comté pour les prochaines élections. Il paraît qu'on a demandé, en effet, M. Papineau, et on répète que l'ex-orateur de l'ancienne chambre du Bas-Canada, a répondu : " Messieurs, je vous remercie bien de votre confiance ; mais au lieu du tourbillon des affaires, je me suis toujours dit que je me retirerais de la vie publique à 60 ans. Maintenant que j'ai plus que cela, je ne vois rien qui puisse m'engager à changer ma détermination première."

Nous ne savons si cette réponse a été vraiment donnée ; et si en supposant qu'elle l'ait été, M. Papineau en prenant cette détermination, avait dans l'esprit le souvenir des adieux de Bossuet, au théâtre de sa gloire oratoire, lorsqu'il disait à l'âge de 60 ans et en prononçant l'oraison funèbre du grand Condé : " Pour moi, heureux si, averti par ces cheveux blancs, du compte que je dois rendre de mon administration, je réserve au troupeau que je dois nourrir de la parole de vie, les restes d'une voix qui tombe et d'une ardeur qui s'éteint." Dans tous les cas, ce vieil athlète de nos libertés, ce " tribun formidable," pourrait encore rendre d'éclatants services à son pays, s'il jugeait à propos de lui prêter, pour quelque temps encore, l'appui de sa puissante parole. (Journal de Québec.)

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Les lettres de la capitale du 29 octobre n'offrent pas grand intérêt, elles se bornent à nous apprendre que la tranquillité régnait toujours dans Mexico : la seule alerte qui soit venue la troubler un moment a été une incursion de maraudeurs qui ont enlevé environ 500 mules aux portes mêmes de la ville. Les Américains n'avaient encore dirigé aucune expédition sur les points environnants. La loi martiale est en vigueur dans la capitale, et les éditeurs du journal Republicano ont été mandés devant le gouverneur pour répondre à diverses accusations. Le journal français qui s'y publiait a cessé de paraître.

Bien que les correspondances de Mexico mentionnent toutes le bruit d'une grande bataille

livrée à Vantana de Pinar, il est certain que les Américains sont rentrés dans Puebla sans autre combat que celui de Huamantla et une foule d'assez vive dans les rues de la ville reprise. C'est la déclaration de Santa Anna lui-même qui nous fixe à cet égard : une dépêche adressée par lui au gouvernement de Queretaro mentionne le traité du général Alvarez et de ses forces à Atlixco. Il résulte en outre de cette même dépêche que c'est le généralissimo en personne qui commandait les Mexicains à Huamantla. Il était, dit-il, dans les environs, lorsqu'il apprit que les Américains approchaient. A cette nouvelle, il revint sur ses pas, mais il arriva trop tard ; l'ennemi avait pris possession du village. Il hésita pas toutefois à ordonner l'attaque, mais il ne put réussir à reprendre la position, et dut se retirer, après avoir sauvé quatre pièces de canon sur six qui se trouvaient dans Huamantla.

La version américaine raconte les choses d'une manière différente. Après la victoire, les soldats auraient pillé quelques maisons, et se seraient enivrés, en sorte que nombre d'entr'eux seraient restés en arrière et auraient été égarés après le départ du corps principal ; leur nombre s'éleva, suivant les uns, à environ quarante ; suivant d'autres à près de cent, chiffre mentionné en effet dans le récit de Santa Anna.

En dehors de ces détails, les deux faits principaux des nouvelles se trouvent confirmés d'une part la mort du brave capitaine Walker, tombé, comme nous l'avons dit, en laissant pour dernier ordre à ses soldats ces paroles héroïques : " Enfants, quoique votre capitaine ait succombé, ne vous rendez jamais ! " de l'autre la défection de Santa Anna qui lui a été signifiée par un ordre émané du nouveau ministre des affaires étrangères.

Santa Anna s'est soumis à cette injonction avec une docilité qu'explique l'abandon absolu où paraissent l'avoir laissé ses troupes.

De son côté, l'ex-président Parades a reçu l'ordre de se retirer au village de Telolapan. Cette mesure est motivée sur l'intérêt de la tranquillité publique. Parades a répondu le 14 octobre de Tulancingo, qu'il était malade depuis un mois, qu'il envoyait des certificats attestant son état et qu'il obéirait aussitôt qu'il pourrait sortir. Il appelle en même temps l'attention du gouvernement sur la détresse dans laquelle il se trouve. Depuis un an, il n'a pas touché de paie, et il se trouve, ainsi que sa famille réduit au plus entier dénûment, et à vivre aux dépens de son frère. En terminant il relève l'allusion à la tranquillité publique contenue dans l'ordre qu'il a reçu ; il proteste qu'en venant au Mexique, son unique projet a été de servir la cause publique, si le gouvernement lui donnait des ordres, et, dans le cas contraire, de vivre dans une retraite absolue. Ces sentiments il les a fait connaître à l'administration de Santa Anna ; il les a développés dans une adresse à la nation, il en renouvelle la déclaration solennelle, et il ne s'en départira jamais pour prendre part aux discussions qui déchirent son malheureux pays.

Quant à la situation des choses à Queretaro : aux résolutions qui s'y élaborent, il est singulièrement difficile de s'en faire une idée, au milieu des bruits contradictoires qui nous arrivent de tous côtés. Suivant le North American, publié à Mexico, le congrès manifesterait des dispositions à soutenir la guerre à tout prix ; suivant d'autres la majorité aurait déclaré ne vouloir siéger qu'à la condition de travailler à une paix immédiate ; une troisième version assure que les députés ont abandonné. Queretaro et ont pris Zacatecas pour nouveau lieu de réunion ; ailleurs, tout cela est démenti, le congrès n'a pu encore se former en assemblée, il ne sera en nombre que dans le mois de novembre ; il a protesté contre la présidence intérimaire du senor Pena y Pena et il se prépare à élire un président qui sera sans doute Almonte.

Courrier des E.-U.

NOUVELLES ETRANGERES.

Voici un trait de la vie de Pie IX qui mérite d'être connu : En 1824 l'abbé Mastai Ferretti, aujourd'hui pape, visitait les missions de l'Amérique du Sud. Un jour qu'il se rendait de Valparaiso à Lima, sur une goélette chilienne, il fut surpris par une tempête violente ; le bâtiment, poussé sur des brisants, allait périr lorsqu'il fut accosté par une embarcation montée par des nègres. Le patron de la barque se rendit à bord de la goélette, demanda au capitaine la permission de remplacer le pilote, et gouverna si bien, qu'il parvint, après les plus grandes difficultés, à faire entrer le bâtiment dans le petit port d'Arica, situé sur la côte sud. L'abbé Ferretti s'informa alors du nom de son libérateur ; c'était un pauvre pêcheur nommé Bako. Il se rendit le lendemain à la cabane que cet homme habitait sur les bords de la mer et lui laissa une bourse contenant quatre cent piastres.

Lorsqu'il fut parvenu au pouvoir suprême, le cardinal Mastai-Ferretti se souvint de Bako, et il lui fit parvenir, par l'intermédiaire du chef des missions, son portrait et une somme égale à la première. Mais depuis 1824 les choses avaient bien changé : Bako, laborieux et actif, a mis à profit le bienfait qu'il a reçu ; il a exploité un des premiers, le salpêtre qu'on trouve en si grande quantité à Arica, il est devenu riche ; et la pauvre cabane qu'il habitait autrefois est remplacée aujourd'hui par une magnifique habitation asiatique de ses vieux jours. Il a été profondément sensible au souvenir du Saint-Père ; il a fait construire dans l'endroit le plus élevé de son habitation, une chapelle dans laquelle il a placé l'image vénérée du pontife, et cette chapelle qui domine la mer, s'élève aux yeux des voyageurs comme un double enseignement des desseins de la Providence.

Correspondances.

F. X. J. écriv. Québec, lettre reçue. J'y ferai... T. F. P., écriv. St. Jude, reçue remise 1848.

Naissances.

En cette ville, le 1er. la Dame de M. Frenière, père... A Longueuil, le 13 du courant, la Dame de C. Sabou-

A St. André de Chamby, en la demeure de M. George... A Longueuil, le 12 du courant, après une longue et

Décès.

En cette ville, le 12 du courant, après une longue et... M. Louis Vincent, âgé de 41 ans

VENTE CONSIDÉRABLE

MEUBLES DE MENAGE. SERONT vendus JEUDI, le 25 du courant, à la demeure

de JOHN OWENS, Ecuyer, No. 13, rue St. Edouard, tous ses MEUBLES DE MENAGE et autres effets

Tables à dîner, à cartes et autres en acajou, Sofas, Fauteuils et Chaises en acajou, Sideboard, Commodes, Tables à Toilette, Laverain, Miroir à Toilette, une superbe Couchette Française en acajou et autres, un superbe service à Dîner en Porcelaine, une quantité de Vaisselles et Verres, Horloge, Tapis de Bruxelles et autres, Lits de plumes, Matelas de crin, plusieurs Poëles de passage et de cuisine, Ustensiles de cuisine, &c., &c.

La vente à DIX heures A. M. LEWIS J. HARKIN.

19 nov.

VENTE PAR LE SHERIF.

MONTREAL. A VENDRE est donné par les préposés de la Cour Supérieure de la Terre et de l'Équité, sous le sceau de la Cour, les lots de Terre et de l'Équité, situés en divers endroits de la Ville de Montréal, et dont les titres sont déposés au Greffe de la Cour. Toute opposition au dit vente, pourra être faite dans aucun temps dans les deux jours qui suivent le rapport du Juri.

VENTION EXPOSAS.

Montreal à savoir: SOPHIE BARBEAU, de la paroisse de St. Jean, épouse d'André H. Barbeau, navigateur, du même lieu, et de lui séparée, quant au biens, le dit Baron autorisant au dit épouse à l'effet de ces présentes, demandeurs; contre les terres et tenements de FRANÇOIS DESAUT dit JEREMIA, du même lieu, gentilhomme, défendeur. Les dites terres et tenements mentionnés et décriés dans la cédule marquée A annexée au dit writ comme suit, savoir: 1. La juste moitié indivise et un sixième indivis dans l'autre moitié indivise, sur une terre dans la paroisse de St. Jean, contenant deux arpents et une perche plus ou moins de front, sur environ vingt cinq arpents de profondeur, tenant par devant au chemin qui conduit au village de La Prairie à St. Jean, et par derrière à la petite rivière St. Jacques, d'un côté à Ambroise Hébert, père, et d'autre côté à la veuve et héritiers de feu Edouard Henri Barbeau, avec deux granges dessus construites.

2. Un lot de terre contenant les numéros vingt-cinq, vingt-six et vingt-sept, sur le côté sud de la rue St. Charles, et numéros trente quatre, trente cinq et trente six, sur le côté nord de la rue St. Paul, contenant ensemble cent quatre-vingt cinq pieds de front, sur cent quatre-vingt de profondeur, tenant à un bout à la dite rue St. Charles, l'autre bout à la dite rue St. Paul, d'un côté à un cimetière anglais, d'autre côté aux héritiers de feu Abigail Watson, femme, au jour de son décès, de feu Taylor Alexander, sans aucun bâtiment dessus construit.

Pour être vendus à la porte de l'Eglise de la paroisse de La Prairie à dix heures de l'avant midi (le dit lot numéro un pour être vendu sujet aux charges clauses et conditions mentionnées et décriés dans la cédule marquée B annexée au dit writ, qui sera détaillée au lieu et jour de la vente et dont on peut avoir communication à notre Bureau.) Le dit writ rapportable le 7me janvier prochain. BOSTON & COFFIN, SHERIF.

Bureau du Sherif, Montréal, 13 novembre 1847.

THEATRE ROYAL.

Sous le patronage de son Excellence le Gouverneur-Général.

La première Représentation Dramatique des AMATEURS OFFICIERS de la GARNISON aura lieu SAMEDI, 20 NOVEMBRE. La Soirée commencera par la comédie de Coleman, intitulée: L'HERITIER. Et sera terminée par la Farce LES FOLIES D'UNE SOIRÉE. Pour les détails voir programme.

NOUVEAUX LIVRES FRANÇAIS.

Le Soussigné vient de recevoir quelques Exemplaires de ces nouveaux ouvrages suivants, qu'il offre en vente. Les Aventures de Saturnin Fichet ou la Conspiration de la Royale, et les Plaisirs du Roi, 1 volume, Les Trois Mousquetaires par A. Dumas, Le Médiant noir, Les Pêchés mignons et L'Annonciade en 1 volume. JOHN MCCOY. Montréal, 18 nov. 1847.

SALONS D'EXPOSITION DE MODISTE.

Mlle. MAJOR L'HONNEUR d'annoncer aux Dames de Montréal et de ses environs que ses SALONS D'EXPOSITION sont MAINTENANT OUVERTS; elle vient de recevoir les

MODES D'HIVER LES PLUS EN VOGUE et elle a pris des arrangements pour continuer à les recevoir tous les mois, Grande rue St. Jacques, 19 nov., 1847.

LA SAINTE CATHERINE.

LES GRANDES SOIRES PUBLIQUES SOUS LE PATRONAGE DES DAMES CANADIENNES, REPRÉSENTÉE PAR MDES.

LEPROHON, CAMPBELL ET DE SALABERRY, AURA lieu à L'HOTEL DONEGANA, MERCREDI, le 24 du courant, VEILLE DE LA SAINTE CATHERINE (ancienne fête Canadienne.)

Son Excellence le Gouverneur-Général et Lady Elgin honoreront la Soirée de leur présence. Rien ne sera épargné pour rendre la Soirée agréable. Les Dames patronnes prendront le fauteuil à 8 1/2 h. P. M., et la Danse commencera à 9 h. P. M. Cartes d'admission: 10s. pour un Monsieur avec une ou deux Dames et 2s. 6d. pour chaque autre Dame. Une liste de souscription est actuellement ouverte à l'Hotel Donegana, où on pourra se procurer des cartes d'admission, Mardi le 23 et Mercredi le 24 du courant, depuis 10 h. A. M. jusqu'à 4 h. P. M. Par ordre du Comité, JULES R. BERTHELOT, Secrétaire.

9 novembre.



PLACES DE MOULINS DE PRIX.

A VIS est donné par le présent que les PLACES de MOULINS de PRIX, au Rapide Plat, à la Pointe aux Troquois et à la Pointe à Ferren, au Canal de Williamsburg, seront louées à l'Enchère, MARDI, le 7 Décembre prochain, à l'HOTEL JOHNSON, à MARIATOWN, à MIDI.

Le Bail sera pour vingt-et-un ans, et renouvelé pour une autre période de vingt-et-un ans, sur les conditions qu'on pourra connaître en s'adressant à ce Bureau, où les plans du terrain peuvent être vus et où on obtiendra tous les renseignements nécessaires.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 12 nov. 1847.



AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au Sous-Signé seront reçues à ce Bureau jusqu'à VENDREDI, le DIX-NEUF du courant à MIDI, pour la construction de QUAIS en MADRIERS pour les Bassins St. Gabriel et Wellington, au terminus de Montréal du Canal Lachine.

On peut voir des plans et des spécifications de l'ouvrage au Bureau des Travaux Publics, où toute autre information et relative sera donnée, et où on fournira des formules de Soumissions en blanc.

Il faudra donner dans la Soumission les noms de deux cautions sûres et suffisantes pour l'accomplissement fidèle du contrat.

Par ordre THOMAS A. BEGLEY, Secrétaire. Département des Travaux Publics, Montréal, 13 nov. 1847.

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal.

COUR DE CIRCUIT DE ST-JEAN.

Samedi, le deuxième jour d'octobre, mil huit cent quarante-sept.

PRESENT: L'honorable Hypolite Guy, Juge de Circuit.

L'HONORABLE JEAN ROCH ROLLAND, de Montréal dans le District de Montréal, Seigneur, propriétaire et en possession de la Seigneurie de Monnoir dans le District de Montréal, Demandeur.

FRANÇOIS BEIGNET, de la paroisse de St. George de Henryville, dans le dit District, Cultivateur Défendeur.

A Cour sur motion de M. MOREAU & LEBLANC. L'aveu du demandeur, ordonné en tant qu'il appert par le retour de John Hibbard, un des huisseries de cette cour au writ de sommation en cette cause civile, que le défendeur a quitté son domicile en cette Province, et qu'il ne peut être trouvé dans ce District, qu'il soit sommé par un avis publié dans ce District, et le Montréal Herald, papiers nouvelles publiés dans ce District, de comparaître et de répondre à cette poursuite et demande dans les deux mois après la date d'insertion de cet avis et à défaut par le défendeur de comparaître et de répondre à cette poursuite dans le délai susdit, qu'il soit permis au demandeur de procéder et obtenir jugement, comme dans une cause par défaut.

Par la cour J. MCGILLIS, G. C. C.

MAGASIN DE Marchandises Seches.

M. ROBERT FORESTER a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un MAGASIN sur la rue Notre Dame No. 108, coin de la rue St. Jean-Baptiste, là où il offre à vendre un assortiment de Marchandises Seches qui seront vendus à des prix très réduits parmi lesquels se trouvent les articles suivants: Drap superfin de toutes couleurs, Drap Castor, Drap pilot, Plaid de toute sorte, Cobourg, Orléans, Mérino, Alpacat, Etouffe, Cashmere, Couverts, Mousseline de laine, Cashmere, Flanelle, Indienne Guinghane, Toile fine, Velours de soie, Rubans de toute sorte, Bas de toute grandeur, Collet pour Dame et Monsieur, Satin, coton de toute sorte et un assortiment général de châles &c. &c.

Par un abonnement général de chiales &c. &c. Montréal, 2 nov. 1847.

AVIS.

TOUTES personnes ayant à leur soin ou possession aucun ARGENT, MARCHANDISES, BIENS, MEUBLES ou EFFETS qui seraient égarés appartenant à des Emigrés, maintenant MORTS, ou appartenant maintenant à des Emigrés MARIÉS, sont par les présentes requises DE LES LIVRER sans délai au soussigné, qui a dûment été autorisé par son Excellence le Gouverneur Général en Conseil, en date du 25 Octobre courant, à recevoir ces Argent, Marchandises, Biens Meubles et Effets. JOS. CARY, Dép. Inspecteur Génl. - Montréal, 25 Octobre 1847.-2 nov.

Les propriétaires de Journaux dans la province publieront trois fois l'avis ci-dessus mentionné dans leurs journaux respectifs. Ceux qui publient en langue française et feront en cette langue.

PETIT TRAITÉ DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHR. GOSSELIN, Maintenant sous Presse dans l'Atelier du Journal de Québec.

CE petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation de juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieuse "télégraphie à cloches" dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habileté de l'inventeur à la défendre. Ce dernier fait n'a pas de rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous voyons le livre à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un usage compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur.—J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des écoles primaires," et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en publiant vous rendez service et aux maîtres et aux élèves. R. MACDONALD. 14 octobre, 1847.

PROSPERUS DE L'AUTEUR. De toutes les exigences auxquelles nous assujétit de plus en plus, chaque jour, notre position sociale, l'une des plus impérieuses est sans contredit l'étude de la langue anglaise; se refuser à cette étude c'est renoncer, de gaieté de cœur à son avenir. Prendre la peine de démontrer cette vérité est sans doute démentir un axiome. Ainsi mon unique intention est d'offrir au public un travail qui facilite cette étude et qui la rende plus abordable aux jeunes intelligences que les livres actuellement en usage dans les écoles de ce pays.

L'expérience de plusieurs années d'enseignement, mes rapports constants avec des enfants d'âges, de caractères et de dispositions divers m'ont convaincu, que les grammaires anglaises que l'on met entre leurs mains sont généralement trop au-dessus de leur portée et qu'ainsi elles ne répondent pas à leur besoins; la phraseologie en est ou trop recherchée ou trop obscure. Ce sont pour eux des mots vides de sens, des phrases auxquelles ils n'attachent aucune idée, le tout étant, en outre, noyé dans une masse d'exceptions et de remarques, qui, comme un lourd fardeau, dépriment des intelligences encore faibles et délicates, et finissent souvent par y laisser la confusion, et puis le dégoût.

Ce défaut dont n'est exempté à peu près aucune de nos grammaires, m'ayant frappé de bonne heure par les obstacles qu'il me créait chaque jour, dans l'enseignement, je crus qu'il était possible de le faire disparaître, et je travaillai en conséquence. Me dégageant de mes seules forces et de mon propre jugement, devenu intéressé, dans un travail si petit en apparence, mais difficile en réalité, j'ai consulté les grammaires de plus de réputation et j'en ai extrait et simplifié, dans l'expression, les principes et les règles qui y sont comme perdus, pour en faire un petit code grammatical aussi peu volumineux, et aussi substantiel que possible, afin de soulager la mémoire des enfants tout en leur donnant beaucoup à apprendre. Ce travail fait, j'ai soumis à des personnes capables d'en porter un jugement sûr et impartial, j'ai invoqué l'autorité de personnes dont la lumière et le dévouement sont au-dessus de tout soupçon et dont la sincérité ne saurait être mise en doute. Des paroles d'encouragement et même d'approbation sont tombées de leurs lèvres; mon travail tout abrégé et tout imparfait qu'il puisse être, leur a paru propre à rencontrer les besoins de l'enseignement élémentaire, et de nature à être utile également aux instituteurs et aux élèves. Parmi ces personnes je me permets de citer le nom de M. McDonald, le directeur de la Canadian, dont la science et la sincérité ne seront contestées par personne; et ce monsieur a bien voulu m'honorer d'une note d'approbation.

Appuyé d'un tel témoignage, j'ose espérer que mon humble travail rencontrera un accueil bienveillant chez mes compatriotes et surtout parmi les amis de l'éducation. CHARLES GOSSELIN.

LE REPERTOIRE NATIONAL OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

ON peut s'abonner à cette publication chez MM. Fabre et Cie, à la Chambre de lecture de l'Institut Canadien, à l'Hotel de Canada et à l'Hotel de Québec, ou en s'adressant franc de port à MM. Lovell et Gibson, Montréal.—5 nov. 1847.

NOYÉ devant Longueuil, le 22 octobre TOUSSAINT DEBUC, respectable cultivateur de Longueuil. Les personnes qui retrouveront son corps, voudront bien en donner avis à l'instant à M. Brassard, Curé de Longueuil, ils seront payés de leurs temps et de leurs peines. Les détails suivants pourront aider à le reconnaître: grandeur 5 pieds et 6 pouces, cheveux châtains, fausse chemise de flanelle rouge, chemise de coton carcé enligné de coton blanc, pantalons d'indienne grise, veste de drap noir, gilet de drap noir, capot d'étoffe grise, bas de laine grise, bottes noires et coiff. noir. 2 nov.

A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ: 4000 POCHES de 2 minots de vraie Toile canadienne, 4000 poches de 2 minots toile croisée meilleure qualité, 3 000 do do toile de Fortin do do 6000 do 1 minot et demi d'Oganaburg, 15 balles Couvertes de Makinac, 8 do do à Rose et de Bath, 7 do do à points radicaux et charbonniers 5 do do à cheveux, 200 doz. Gants de peau d'agneaux blancs, 150 do do de dames de Kid avec pelletterie, 500 do Mitaine de cuir avec pelletterie, 200 Centures rouges, Avec un assortiment général de SOIERIE, TUILLE et MARCHANDISES DE LAINE. JEAN BRUNEAU. 19 oct. 1847.

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par le présent donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE POUR CENT sur le Fond Capital de cette Institution a été déclaré ce jour pour le semestre courant, et qu'il sera payable à la maison de Banque, en cette Cité, le ou après Mercredi, le PREMIER JOUR DE DECEMBRE prochain. Le LIVRE de TRANSPORT sera fermé LUNDI le 8 du courant et ne sera pas ouvert de nouveau avant le premier du mois prochain. W. GUNN, Assièl. Caissier. Montréal, 2 nov. 1847.

J. D. BERNARD a transporté son magasin de la rue des Commissaires à la rue St. Paul, No. 169, bâtiment de L. Beaudry, Ec.

ENCOURAGEMENT AUX NOUVEAUX ABONNÉS DE LA REVUE CANADIENNE

Primes extraordinaires. 20 ALBUMS DONNES POUR RIEN.

A DATER de ce jour, ceux qui s'abonneront à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM LITTÉRAIRE ET MUSICAL, pour un an et paieront leur abonnement d'avance, SIX PIASTRES ou souscrivant, recevront comme PRIMES et GRATUITS 20 LIVRAISONS DE L'ALBUM formant plus de 800 pages de matières littéraires et plus de 60 pages de musique. TOUT CELA POUR RIEN, c'est déjà plus que la valeur de l'abonnement. A la veille de l'hiver on est une excellente occasion de se procurer des lectures agréables et instructives à grand marché; pour SIX PIASTRES seulement vous aurez ainsi la Revue Canadienne et l'Album, pour 12 mois et 20 Albums en sus pour rien. (Ecrire franco.) Montréal, 5 oct., 1847.

AVIS IMPORTANT. HATEZ-VOUS DE VOUS ABONNER A LA REVUE CANADIENNE SI VOUS VOULEZ AVOIR 20 ALBUMS POUR RIEN EN SOUSCRIVANT.

Les Primes d'Abonnement s'en vont grand train. Nous n'avons maintenant que 25 à 30 files complètes. Ne perdez pas l'occasion de vous procurer à si grand marché des LECTURES INSTRUCTIVES ET AMUSANTES pour l'hiver qui s'avance.

En DEMERS, Trésorier de la Cité. Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.

CORPORATION DE MONTREAL.

AVIS public est par le présent donné à tous ceux qui s'abonnent à la Cité de Montréal, pour Collation, Corvée, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.

Avis public est de plus donné que les livres des cotiseurs pour les Quartiers Sts. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croiraient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date. Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives. En DEMERS, Trésorier de la Cité. 19 août.

CORPORATION DE MONTREAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITE, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.

Portrait de Jacques Cartier.

La sollicitation de quelques citoyens, M. THOMAS HAMEL, artiste de Québec, a été décidé à publier une lithographie du Portrait ci-dessus, si toutefois le public paraît disposé à l'encourager. En conséquence, le soussigné prendra les noms des personnes qui voudront y souscrire. Des listes seront déposées chez MM. les Libraires de cette ville. Souscription: 5s. G. N. GOSSELIN, Agent. Montréal, 4 nov. 1847.

TERRE A VENDRE.

A VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de Fer, contenant 53 arpents, dont 10 en bois de haut. S'adresser à M. Frs. Benoit, rue St. Antoine, ou au soussigné aux Tanneries des R. Irland. JOSEPH LÉFOURNEUX. Montréal, 23 sept. 1847.

P. GENDRON, IMPRIMEUR.

21, RUE ST-VINCENT, MONTREAL. L'HONNEUR d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 21, rue St-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que: Livres, Pamphlets, Catalogues, Billes d'enterrement, Cartes d'adresse, titres d'aires, Chèques, Folices d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connaissances, etc. Le tout sera exécuté avec promptitude et célérité. Le soin que M. G. apporte aux ouvrages qui lui sont confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement. Tout le matériel de son établissement est NEUF. Prix très réduits. 7 septembre, 1847.

AUX ETUDIANTS.

CEUX des Etudiants en Médecine qui désireraient se pensionner en cette ville, trouveront chez Mme St. JULIEN des voitures pour les conduire à leurs Cours matin et soir. 26 oct.

REÇUEMENT reçus et à vendre par les sous-signé

Les articles suivants, à 10 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs: 103 milles Cigares, Princip. "Justo Sans" 151 do do "Ilavasa de meilleur choix 931 boîtes Cigares ordinaires, 100 par boîte 75 do Tabac Cavendish 18 200 do Honey Dew 5 50 do do de litre 15 Hay heads tabac en feuille Virgine 50 boîtes de Pipes

Une grande variété de Tabatières, Boîtes à tabac, Pipes de gât, Tabac frotté en papier et autres propres pour un magasin de détails. Un grand nombre d'articles trop long à détailler. L. LYONS & CIE. 29 oct.

VERNIS SUPERIEUR. POUR TUYAUX DE POELES

A vendre par M. PARKER & CIE. Pharmaciens, 109, rue Notre-Dame, Vis-à-vis la rue St. Jean-Baptiste. 29 oct.

AQUEDUC DE MONTREAL.

AVIS PERIODIQUE. CEUX qui prennent l'EAU de l'AQUEDUC, sont avisés par les présentes de prendre les précautions nécessaires pour empêcher leurs tuyaux d'être atteints par la gelée durant l'hiver prochain.

La direction de l'Aqueduc ne sera pas responsable des dommages causés aux tuyaux par la gelée et du manque d'eau qui pourrait en résulter. Toutes personnes qui désirent discontinuer de prendre l'eau de l'Aqueduc le 1er novembre prochain, en donnant avis au Bureau de l'Aqueduc d'ici à cette date, autrement elles seront censées continuer pour un autre semestre. Bureau de l'Aqueduc, } 28 oct. 1847.

MARCHAND-TAILLEUR.

Le Soussigné, reconnaissant de l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, prend la liberté de les informer, ainsi que le public en général qu'ayant reçu son assortiment d'automne et d'hiver, il est prêt à exécuter toutes commandes qu'on voudra bien lui confier. Les personnes désirent fournir leur drap seront servis avec la même attention et la même ponctualité. CHARLES GAREAU. 29 oct.

A. DESMARAIS, NOTAIRE, RUE ST. VINCENT.

INFORME les personnes du Haut-Canada, qui auraient quelques affaires à transiger pour achat ou vente de terre ou scierie, qu'il s'en chargera à des conditions très modérées. Montréal, 25 oct.

COURS DE LANGUE FRANCAISE. EN 60 LEÇONS.

Le Soussigné a l'honneur d'informer les familles de la Ville de Montréal, qu'il a l'honneur de donner un cours suivi et raisonné sur l'art difficile d'écrire la langue Française grammaticalement; il se flâte de pouvoir donner ce nouveau mode d'enseignement un SOIXANTE LEÇONS. Il veut en outre beaucoup sur le patronage de tous les amis de l'éducation. Des certificats et spécimens attestant un succès qu'il a obtenu, jusqu'à ce jour seront produits à quiconque les demandera. Pour plus amples informations, s'adresser au soussigné, en la maison de Pension de Mds GIBOUX, coin des rues St. PAUL et St. GABRIEL, où il se trouvera chaque jour de 9 heures A. M. jusqu'à 7 heures P. M. M. L. honnera ses cours à domicile, aux Dames et aux Dames qui voudront bien honorer de leur confiance UNE HEURE 1/2 de séance par jour. Quant aux messieurs, ils suivront le Cours chez MADAME GIBOUX. CHS. H. LASSISERAYE. Montréal, 31 juin, 1847.

E C O L E.

Medecine et de Chirurgie.

LES lectures de cette école, interrompues, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DERTIÈME AVRIL. Les lectures, à l'avenir auront donné: qu'on français, comme suit: L'Anatomie..... Dr. BRAUO. Les Accouchements..... ANOLD. La Pratique de la Médecine..... BODLEY. La Chirurgie..... MONKO. La matière méd. et la thérapeutique..... J. E. COBERNK. La Chimie..... SUTHERLAND. L'Institut de médecine ou physiologie..... FELTICH. La médecine légale..... BOYER. La Chimie Médicale..... BODLEY. La Clinique Chirurgicale..... ANOLD. N. B. Les élèves qui auront exécuté leurs cours à cette école, peuvent avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et on obtient un "Annuaire Médical," à ce collège. WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 22 sept. 1847.

PRECAUTIONS CONTRE LES M A S A R E S.

LORSQU'UNE épidémie s'annonce, il faut bien se préserver de cette variété, que l'organisation ne détermine pas, mais qui est le résultat de l'attaque, elle cherche à se répandre, et la structure du moral, le calme, la sobriété, le courage, l'énergie sont étonnamment utiles. On est à nu, vivant au milieu de foyers pestilentiels, on évite la contagion, au moyen de sociétés aimables, on évite des vices, de la bière et des spiritueux jusqu'à la dose ordinaire pour exciter la gaieté. On recommande donc la sobriété de l'esprit, la propriété du corps, une nourriture substantielle, et pour donner du ton à l'estomac le café et le porter. On trouvera d'excellent porter à la BRASSERIE PIGEON. 9 juillet.

MARCHANDISES NOUVELLES. Arrivages du Printemps

Le Soussigné reçoit par les Vaisseaux Mahaica, Caladonia, Abillon, Erraganna, Britannia, Cœur de Lion, Anna, Aqua Marina, John Bull, Flora Mar, Great Britain, Montserrat, Cambria et Ottawa, un assortiment Général de Soieries, Cotonnages, Lainages, Toiles, &c., &c. JEAN BRUNEAU, No. 140 Rue Notre Dame, No. 7 Rue St. Joseph. Montréal 17 Ma 1847.

LE REPERTOIRE NATIONAL OU RECUEIL DE LITTÉRATURE CANADIENNE.

Les chefs-d'œuvre sont rares et les écrits au-delà de ce qui est en vente...

PROSPECTUS.

Nous soumettons aujourd'hui, au public Canadien, le projet d'une compilation, qui, suivant l'avis d'un grand nombre d'hommes instruits, devra être très utile aux jeunes gens studieux...

Nous voulons donc réunir dans deux volumes les meilleures productions des littérateurs Canadiens, maintenant éparses dans les nombreux journaux franco-canadiens qui ont été publiés depuis un demi-siècle.

Après avoir fait de longues et attentives recherches, et consulté des écrivains distingués, nous sommes convaincus, et nous le disons sans crainte d'être démenti plus tard, que la réimpression d'un bon choix des meilleurs écrits Canadiens sera certainement honneur au pays et à ses écrivains.

La littérature Canadienne, il est vrai, ne se compose encore, pour ainsi dire, que de simples essais, ou vers ou en prose, pour la plupart l'œuvre de jeunes gens dont le goût n'était pas encore bien formé, et que les études et la connaissance du monde n'avaient pas encore mûris.

À part quelques volumes et quelques pamphlets, tous ces essais se trouvent enchaînés dans les énormes volumes des journaux périodiques. Jetés sur des feuilles politiques, comme quelques fleurs dans un bouquet, ils ont disparu pour toujours, si une main amie ne les retire de l'oubli pour les faire revivre sous une forme plus légère, plus gracieuse et plus utile.

Nous pensons qu'au lieu de la médiocrité de l'oubli, comme nous venons de le dire, des écrits d'un grand mérite sous le rapport littéraire et sous le rapport national, le Répertoire nous a permis l'effet d'éclaircir un bon nombre d'écrivains canadiens à reprendre leurs travaux littéraires, et à ces jeunes gens à travailler avec énergie à dépasser leurs devanciers. Car nous le tenons pour certain, ce qui jette le dégoût dans l'âme des écrivains Canadiens, c'est de voir le fruit de leurs études et de leurs travaux passer avec les journaux périodiques dans un oubli éternel.

Quant à nous, si, par nos recherches, nous pouvons ajouter un nouveau fleuron à la couronne nationale, nous serons amplement récompensés de nos veilles et de notre labeur.

NOTRE PLAN.

Le Répertoire National formera un recueil de meilleurs écrits publiés en Canada. Le recueil se composera de deux volumes de 381 pages, imprimés sur beau papier et avec de beaux caractères, dont le présent prospectus est un échantillon.

Le recueil sera publié par livraisons. Il en sortira une de 32 pages octava tous les quinze jours.

Les écrits porteront la date de leur première publication, et seront insérés dans le Répertoire, sans subir aucun changement, afin que le lecteur puisse juger du mérite intrinsèque des auteurs, et comparer les progrès qu'il a faits. La littérature à différentes époques, il sera nécessaire que quelques-uns d'insérer des écrits de peu de mérite, mais dont le nombre en sera très restreint. Lorsque les noms des auteurs seront connus ils seront mis en toutes lettres, au bas de leurs productions.

Chaque volume sera accompagné d'une table alphabétique des matières y contenues.

Le prix sera de quatre francs pour l'ouvrage ou dix centimes par volume, payables après la publication de la première livraison de chaque volume.

Des listes de souscription seront déposées chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, et au cabinet de lecture de l'Institut Canadien.

La publication sera commencée aussitôt que deux cent cinquante souscripteurs auront inscrit leurs noms sur les listes. Et le compilateur s'engage à compléter les deux volumes, une fois qu'il en aura commencé la publication.

S'adresser franc de port, au soussigné, chez MM. Lovell et Gibson, Montréal.

J. HUSTON, Membre de l'Institut Canadien.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de vouloir bien procurer maintenant à la Librairie Canadienne d'E. R. FABRE & CIE des MANUELS DE LA TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.

J. P. Leprohon, Avocat, A ETABLIE SON BUREAU, RUE ST VINCENT, No. 8—Octobre

O. MORIN, NOTAIRE PUBLIC. Office avec L. S. MARTIN, No. 6, RUE ST. LAURENT. 6 juillet, 1847.

DR. MACDONNELL, A Déménagé de la rue Craig, Au No. 31 Grande Rue Saint Jacques.

DOMESTIQUE DEMANDEE.

On a besoin dans une famille de cette ville d'une personne bien recommandée. Il faut qu'elle sache faire la cuisine. S'adresser au bureau de la Revue Canadienne.—5 oct. 1847.

EAUX DES SOURCES DE VARENNES.

Le soussigné avertit le public qu'il a été nommé AGENT pour cette ville, pour la vente des eaux salubres des SOURCES DE VARENNES. Ceux qui désirent s'en procurer voudront bien s'adresser au No. 83 rue Craig.

1er juin.

Wm. McDONALD.

AVIS.

LES CENSITAIRES de l'île de Montréal, de St Sulpice et du Lac des Deux Montagnes sont avertis.

1. Que le délai de sept années accordé par l'Ordonnance de Vic. ch. XXX (8 juin 1840) pour le paiement des arriérés de LOTS ET VENTES étant expiré le 8 courant, lesdits Lots et Ventes sont maintenant exigibles.

2. Que les taux de Commutation fixés par la dite Ordonnance pour les sept années à courir depuis le 8 juin 1847 au 5 juin 1853, seront comme suit :

Au lieu d'un Vingtième..... UN DIXIÈME. d'un Seizième..... UN QUATRIÈME. d'un Douzième..... UN DIXIÈME.

3. Aucun Censitaire ne peut demander la Commutation avant d'avoir liquidé les arriérés sur les terrains qu'il veut commuer.

Toute commutation qui ne s'élève pas à £100, est payable comptant; celle montant à £100 et au-dessus, peut, à la volonté du Censitaire, rester sur le terrain, à toute fin de rachat.

Tout nouvel acquéreur qui se présentera pour commuer dans les 21 jours après son acquisition, obtiendra remise de ses propres lots, en payant seulement le montant de la commutation; mais le terme de 20 jours est rigoureux, et ceux qui négligeront de se présenter dans ce temps, auront, en cas de la commutation, à payer les lots et ventes.

JOSEPH COMTE, Procureur.

Montréal, 9 juin 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES PRÉPARÉS.

Le Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants :

Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole, 2 vol. 4. Vocabulaire de C. D. Davigny 3 vols. No. Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Bazin. La Démocratie Moderne, par Alex. Dumas. Le Jour d'Écrit, par Eugène Sue. Les Contes de la Chaise, par Léon Guzman. Châtillon, par A. Karr. Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson. Pèlerinage d'une jeune fille, du canton d'Unterwalden à Jérusalem.

June La Pale, par H. de Balzac. Les Petits Émigrés, par Melville de Gonville. Les Représentés et les Élus, par Emile Souvestre. Le Bâtard et la Marquise, deux trilogues. Au jour le jour, par F. Soulié et le temps d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires. JOHN MCCOY, Grande rue St. Jacques.

7 sept. 1847.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

La Société offre en vente DEUX des JUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ord et presque neuves.

17 août.

A. MONTREUIL, Secrétaire

COMMIS DEMANDE.

On a besoin à St. Jean-Baptiste, à la Pharmacie du Dr. MOREAU & CIE, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Revue Canadienne.

17 sept.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la tête supérieure, la queue coupée en balai, est disparue du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Église, en haut d'une grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au soussigné à Terrebonne et il sera généreusement récompensé.

MERRE-MARIE LIMOGES.

Terrebonne, 21 sept. 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'Orgue, et dont les talents et la capacité sont incontestables, est en mesure de donner des leçons particulières de plus respectables, désirant trouver une place momentanée en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on pourra désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

LEÇONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH JUSSEY

Elle offre ses services aux familles qui désireraient voir quelqu'un de leurs enfants recevoir des leçons privées pour apprendre à toucher le piano. Elle est M. Labbé, pianiste d'une capacité n'est pas besoin de recommandation. Mlle E. a espéré partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs de bel art.

Elle donnera des leçons à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, Faubourg QUÉBEC, vis-à-vis l'Église Molson, où l'on pourra connaître les conditions.

7 septembre 1847.

L'ORIENT,

Voyage en Egypte, en Arabie, en Terre Sainte, en Turquie et en Grèce. PAR M. LEON GINGRAS, Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes octavo formant plus de 1000 pages est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs à domicile. Deux de la campagne sont pris de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie ou qu'il n'en a été frappé qu'un très petit nombre d'exemplaires au delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 5 Octobre, 1847.



A L'ENSEIGNE DU CASTOR, 122, Rue Saint Paul, Montreal

HABILLEZ-VOUS A GRAND MARCHÉ POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER.

Marchandises d'Automne et d'Hiver, Hanches Faites.

M. L. PLAMONDON

Libéral qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et il annonce qu'il reçoit maintenant et qu'il recevra par les premiers arrivages d'automne un assortiment très considérable de MARCHANDISES D'AUTOMNE ET D'HIVER et aussi de HARDWARE FAITES. L'expérience lui ayant appris ce qui convient à notre climat et à nos saisons, et les étoffes que le public préfère, il se flatte que l'on trouvera son choix d'effets et de Hanches supérieur à aucun en cette ville.

M. L. P. OFFRE EN VENTES A DES PRIX RUÉS :

Table listing various goods and their prices, including 500 paires de culottes de Drap pilot, 400 do culottes casimir rayé et carrotté, etc.

M. L. P. ayant son service des Tailleurs habiles, sera toujours au courant des modes nouvelles. Les ouvrages sont garantis.

L'assortiment d'Étoffes de laine pour l'automne et l'hiver, les draps, casimires, doekins, etc. etc. sont bien dignes d'une visite et qu'on n'oublie pas que c'est toujours

15 POUR 100 MEILLEUR MARCHÉ QUE PARTOUT AILLEURS. POINT DE SECOND PRIX.

LIBRAIRIE & PAPERIE, GRANDE RUE ST. JACQUES, A CÔTÉ DE LA HALLE MÉDICALE DE M. URQUHART.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a acquis à bonne composition, le grand et magnifique assortiment de MM. ARMOUR & RAMSAY, qu'il a transporté à l'endroit ci-dessus indiqué, où il expose par la multiplication de ses prix et son attention aux affaires à faciliter la continuation de la lecture par ses longs et si libéralement accordés à ses précédentes. Par les premiers arrivages il a pu réunir à son assortiment d'ouvrages anglais dans toutes les branches de la littérature et des sciences, et de Papeterie de goût et ordinaire, avec toutes les nouveautés des derniers ans.

Le soussigné reçoit chaque semaine de New-York, Boston et Philadelphie, les copies de tous les livres à vendre qui paraissent, et il reçoit de même par le steamer de Liverpool chaque mois, tous les ouvrages publiés dans la Grande Bretagne. Ceux qui désirent faire venir des ouvrages d'Europe et des États-Unis, ne sauront trouver de meilleur occasion.

Le soussigné a pris des arrangements pour faire exécuter promptement et à bon marché tous les ordres qu'on voudrait lui confier pour impressions, gravures, lithographies, gravures sur cuivre et acier, et cartes de table.

Les ouvrages pour des LIVRES ET OUVRAGES AMÉRICAINS sont expédiés chaque SEMAINE, et celles pour des LIVRES, &c. D'ANGLETERRE par chaque STEAMER.

7 septembre, 1847.

COLLEGE JOLIETTE.

CET BEL ÉTABLISSEMENT fondé à l'industrie par la libéralité de l'honorable B. JOLIETTE, est maintenant placé sous la direction des frères de St. Viateur. Le plan des études se divise en cinq années, disposé ainsi qu'il suit :

1. 1. ANNÉE. Éléments de la Grammaire Française et de la Grammaire Anglaise. Arithmétique. Histoire sainte et cours religieux. Premières notions de Géographie. Histoire ancienne. (en anglais).

2. 2. ANNÉE. Syntaxe des deux langues. Histoire du Canada. Arithmétique et premières notions d'Algèbre et de Géométrie. Principes fondamentaux d'Agriculture et de Botanique. Style épistolaire et composition dans les deux langues. Histoire Romaine, (en anglais). Tenue des livres.

3. 3. ANNÉE. Les principes de la Littérature. (Belles Lettres.) Algèbre et Géométrie. Historique. Étude de la Constitution du pays. Histoire de France par la méthode analytique. Histoire d'Angleterre (en anglais) avec notes. Composition et discours en Anglais et en Français.

4. 4. ANNÉE. Physique, Chimie appliquée aux arts, etc. Géométrie pratique, Arpentage, Mécanique, etc. Astronomie. Compositions Anglaises et Françaises.

5. 5. ANNÉE. Logique, Métaphysique, Morale. Architecture et économie politique. Compositions et discours dans les deux langues.

Les Elèves qui ayant suivi ce cours, désireraient étudier le latin, trouveront, dans le même établissement, des professeurs qui en donneront des leçons à la suite du présent cours. La musique et le dessin seront enseignés régulièrement chaque année, à tous ceux qui ayant une disposition naturelle pour ces arts d'agrément, voudront les apprendre. Il sera laissé à l'usage des élèves une Bibliothèque choisie sous tous les rapports; et un compte exact sera donné du profit qu'on aura fait de la lecture; des prix seront donnés aux meilleurs narrateurs. Des examens publics auront lieu à différentes époques de l'année, et une distribution solennelle des prix précédera les vacances.

La rentrée des élèves est fixée au 5 septembre prochain.

CONDITIONS : Enseignement et logement \$12 par an, payable d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'établissement.

REV. ANT. THÉRIER, Directeur. REV. F. L. LAHAYE, Sous-Directeur. M. E. CHAMBERLAIN, M. N. M. A. FAYARD, M. L. CHÉRIER, M. W. SHEPHERD, Cat. Mineur.

20 août.

BOTTES ET SOULIERS.

Le Soussigné informe ses amis et le public, qu'il a engagé plusieurs bons ouvriers comme couturiers et qu'il aura toujours à vendre un bel assortiment des meilleures BOTTES et des meilleurs SOULIERS, à des prix raisonnables, à l'enseigne de la Boute Rouge, Place Jacques Cartier.

3 août.

Le Bureau de la compagnie du chemin de Fer du Champlain et du St. Laurent, a été transporté au coin de la place de la Douane, nouvelle bâtisse de M. Dow.

Le soussigné reçoit maintenant son assortiment de QUINCAILLERIES ET COUTELLERIES, Par les vaisseaux Ann, Safeguard, Bahica, Chapman, Montezuma et autres.

JAMES FOX, No. 20, Rue St. Sacrament, 1er juin.

AUX ENTREPRENEURS.

LES Personnes qui voudront entreprendre la construction d'un MOULIN à FARINE, dans la paroisse de St. Césaire, Seigneurie Debartach, voudront bien s'adresser pour prendre des arrangements au bureau général.

21 mai. E. S. DE ROTTERMUND

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIE.

Le Soussigné reçoit à présent par différents vaisseaux de Liverpool, Ann, Britannia, Montezuma, Chapman, Agou Marine, etc. etc. Fer anglais assorti, Banké Best Feuillard, Boîtes de Boutes, Bèches Pelles &c. &c. De plus, un assortiment de Quincaillerie et Coutilierie. Les Marchands de la compagnie trouveront de l'avantage à venir examiner son assortiment qu'il a représenté être importé pour le commerce du Bas-Canada. A vendre à des conditions favorables.

W. F. LESTE, No. 81 Rue St. Paul, et 70 Coin de la Place Jacques Cartier. 15 juin.

TERRE A VENDRE.

On offre en vente une magnifique Terre de 100 arpents, située à St. Isidore. S'adresser sur les lieux à ANTOINE LAFONTAINE. St. Isidore, 9 juillet, 1847.

A VENDRE

Un emplacement avantageusement situé, Rue St. Elisabeth, pour bâtir deux maisons. —AUSSI— Une maison à louer dans la même rue, pour les conditions s'adresser à Mr.

CHARLES GAREAU, Tailleur, Rue St. Gabriel, No. 17 17 août, 1847.

SEL.

EN MAGASIN et attendu : 10,000 MINOTS de SEL de Liverpool, 1000 barils et sacs de do, 1000 do SEL FIN de C. R. RADENBURST, 32, rue St. François-Xavier. 6 août.

MEUNIER & TONNELIER.

On a besoin à la distillerie de Laprairie, d'un MEUNIER capable et bon recommandé et d'un TONNELIER. S'adresser à Montréal au Bureau de la Brasserie Pigeon ou sur les lieux à A & T. SAUVAGEAU.

ETABLISSEMENT CANADIEN DE FERRONNERIE, ENSEIGNE DE LA CHARRUE DOREE.

No. 91, Cois des rues St. Paul et St. Denis MAISON DE M. FLEURY ST. JEAN.

Le Soussigné a reçu par les derniers arrivages un assortiment complet et général de toute espèce d'articles, en fait de ferronnerie, quincaillerie, etc., etc. —AUSSI— Huiles, Vitres, Peintures, etc., etc., auquel il invite l'attention des marchands de la campagne, de ses amis et du public en général.

18 juin, 1847. JANVIER H. TERROUX.

A VENDRE OU A LOUER

UN BARRIN DE CHAMBLY. UN emplacement de 200 pieds de front au emplacement profond, avec une maison, de 60 pieds magasin, hangar et jardin, etc. Pour les conditions, s'adresser à L. GAREAU, Chambly. P. MOREAU, Avocat, Montréal. 10 août.

LIVRES NOUVEAUX.

MAINTENANT en vente, à Librairie des soussignés, une collection considérable de livres, propres à être donnés EN PRIX ou former le fond d'une BIBLIOTHÈQUE DE PAROISSE, parmi les quels se trouvent les ouvrages suivants :

Table listing books and their prices, including Bible, Do des petits enfants, Do des enfans pieux, etc.

Chaque volume se vend séparément, —AUSSI— Un assortiment très varié de livres de prières avec reliure ordinaire de 4s. à 60s. la douzaine, de do avec reliure riche et tranchée dorée de 18s. à 75s. la douzaine —DE PLUS— Une collection de livres de littérature, droit, médecine, etc., etc., reçus par les premiers vaisseaux du printemps.

E. R. FABRE & CIE. Librairie Canadienne Rue St. Vincent, No. 3. 15 juin, 1847.

LE RICHELIEU.

À partir d'AUJOURD'HUI, le 1er Octobre, le steamer RICHELIEU laissera le port de Montréal à TROIS heures P. M. Le fret devra être livré sur le quai au moins une heure avant le départ.

1er oct.

CIDRE EN BOUTEILLE.

Le Soussigné offre en vente une grande quantité de CIDRE en BOUTEILLES de la meilleure qualité, nouvellement reçu.

ED. MERCIER, Hotel Québec, 27 août 1847.